

## APPEL D'OFFRES NATIONAL

(N° 2013 A 2064)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2013 A 2064 pour :

### **LA COUVERTURE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL RELATIFS A LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE A CYCLE COMBINE (mono arbre) A SOUSSE PAR UNE POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE.**

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres.

Elles doivent parvenir à la STEG, sous triples enveloppes cachetées par voie postale en recommandée ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge), au plus tard le **16 Juillet 2013 à 13H30** à l'adresse suivante:

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés**

**de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz - 38, rue Kemal Ataturk – B.P. 190 - 1080 Tunis Cedex**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2013 A 2064 : LA COUVERTURE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL PAR UNE POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- \* L'agrément délivré par le Ministère des Finances.
- \* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire, les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter un écrit à cet effet.
- \* Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).
- \* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- \* Un document attestant le capital social du soumissionnaire.
- \* Une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire confirme de ne pas avoir fait et son engagement de ne pas faire par-lui même ou par personnes interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.
- \* Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.
- \* Les conditions générales d'assurances applicables au contrat d'assurance visée par le Ministère des Finances ou déposées au préalable auprès du Comité Général des Assurances.

Les pièces sus-indiquées doivent être établies, à défaut d'original, en copies certifiées conformes.

Une caution bancaire à première demande de soumission d'un montant de **6.000 DT**.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique. Elle aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3<sup>ème</sup> étage, le **Mercredi 17 Juillet 2013** à partir de **09H30**.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué auprès de la DAG/Département des Assurances, Bâtiment B 3<sup>ème</sup> étage 38, rue Kemal Ataturk – Tunis. Tel : 341 311, sur **présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 30 dinars non remboursable.**

**Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, muni d'un mandat de présentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.**

**NB :** Seules les Sociétés Anonymes ayant un capital social minimum de 10.000.000 DT peuvent retirer le cahier des charges.